# Département du Tarn
# Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet / Commune de Salvagnac

# -Modification n°3 du PLU de la commune de Salvagnac
# -Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Salvagnac portant sur le développement de la zone d'activités de Dourdoul
# -Création d'un périmètre délimité des abords pour l'ancien Château de Salvagnac
# -Création d'un périmètre délimité des abords pour le Moulin de Saint Angel sur la commune de Salvagnac

**ENQUÊTE PUBLIQUE**

Du 19 juin 2024 au 12 juillet 2024
**Volume 1/2 – Rapport d'enquête**

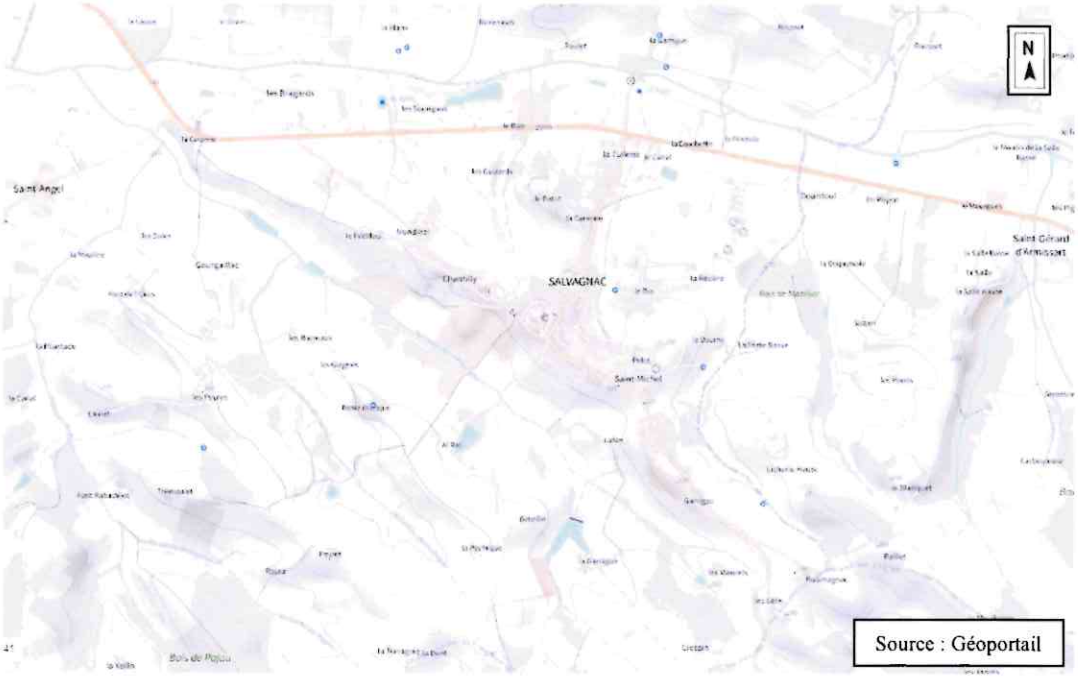


Commissaire enquêteur Gildas Carré
Désigné par décision du Tribunal Administratif de Toulouse en date du 19/10/2023 et du 20/02/2024 n°E23000140/31



CG

# Sommaire du rapport d'enquête :

***1 CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE ..... 3***

1.1 Historique, description du projet et composition du dossier d'enquête publique ..... 3

1.2 Implication sommaire du projet sur l'environnement. ..... 7

1.3 Rappel du cadre légal de l'enquête publique ..... 9

***2 DEROULEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE ..... 10***

2.1 Chronologie ..... 10

2.2 Evènements majeurs et incidents survenus en cours d'enquête ..... 11

***3 OBSERVATIONS DU PUBLIC ET QUESTIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR ..... 11***

3.1 Observations du public ..... 11

3.2 Questions du commissaire enquêteur ..... 11

3.3 Réponses du pétitionnaire ..... 11



C G

# 1 CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

## 1.1 Historique, description du projet et composition du dossier d'enquête publique

### 1.1.1 Modification N°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Salvagnac

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Salvagnac a été approuvé par délibération du conseil Municipal le 28/06/2013. Il a fait l'objet d'une modification simplifié n°1 approuvée par délibération du conseil communautaire en date du 30 juin 2016 et d'une modification simplifiée n°2 approuvée par délibération du Conseil communautaire en date du 20/09/2021. La compétence en matière de planification urbaine a été transférée à la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, c'est pourquoi le dossier est porté par la communauté d'agglomération, mais en étroite collaboration/cohérence avec les élus communaux de Salvagnac

La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a engagé la modification du PLU par arrêté du 10/02/2022.
Le projet de modification consiste à :

- Permettre l'évolution du bâti en zone A et N avec la suppression des secteurs A1.
- Adapter le règlement écrit pour faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme.
- Ajouter un changement de destination pour une activité artisanale.

Outre les différentes pièces administratives liées à la procédure, le dossier de modification comprend :

-un additif au rapport de présentation qui vient exposer et justifier tous les différents ajustements précités
-différents documents graphiques de zonage avec les situations « avant » et « après » modification.
-un règlement écrit avec dans la même logique que pour le zonage, la mise en évidence des situations avant et après
-des plans des servitudes d'utilité publique

La présente modification n'a pas fait l'objet d'avis rédhibitoired ou bloquant de la part des personnes publiques associées.

#### 1.1.1.1 Permettre l'évolution du bâti en zone A et N avec la suppression des secteurs A1

Suite à la loi du 6 août 2015, l'extension limitée des habitations et leurs annexes peuvent être autorisées an zone A et N des PLU.



CG

Les règles sont soumises à l'avis préalable de la CDPENAF concernant les règles de hauteur, de recul des constructions vis-à-vis des limites séparatives et des voies ainsi que l'emprise au sol des constructions.

Ces règles doivent assurer la préservation des espaces naturels et agricoles.

Cette adaptation concerne le règlement écrit qui doit introduire les dispositions de la Loi Macron et le règlement graphique par la suppression des secteurs A1.

La prise en compte de ces évolutions réglementaires permet de faciliter l'évolution du bâti en zone agricole et contribue d'une certaine manière au maintien d'un bâti de caractère présentant un intérêt patrimonial indéniable pour la collectivité

#### *1.1.1.2 Adapter le règlement écrit pour faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme*

Pour les constructions de toiture en mono-pente, les dispositions doivent être précisées. Cette précision concerne l'article 11 des zones A, U1, U2, U3, AU1 et AU2.

Pour les constructions destinées à l'exploitation forestière qui ne sont pas autorisées en zone N. Ces constructions sont désormais possibles avec des règles qui permettent aux bâtiments de s'intégrer au site.

#### *1.1.1.3 Ajouter un changement de destination pour une activité artisanale*

Un ancien bâtiment agricole doit faire l'objet d'un changement de destination à vocation artisanale pour permettre cette transformation. La liste des changements de destination est donc complétée par ce bâtiment (numéro 40) et l'identification est réalisée sur le document graphique.

Le changement de destination est situé en zone AOC Gaillac, mais aucune vigne n'est présente à proximité. Au Nord, la parcelle est en culture sèche et à l'Est en prairie. Les parcelles ne sont pas concernées par des plans d'épandage. Elles ne sont ni irriguées, ni drainées.

### *1.1.2 Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Salvagnac avec la déclaration de projet N°1*

Le projet de développement de la zone d'activité de Dourdoul s'inscrit dans la continuité du développement récent que l'intercommunalité a déjà engagée les années précédentes.

En effet, un petit lotissement d'activité de 6 lots a été réalisé et a permis d'accueillir des activités artisanales avec une vingtaine d'emploi.

Le besoin économique d'oriente vers l'artisanat, la petite industrie, les commerces et services aux entreprises et ponctuellement les commerces et services à la population.

Le potentiel d'accueil d'activité actuel est de 1.2 ha, mais l'aménagement prévu initialement ne permet pas une gestion optimale du foncier en vue d'économiser la consommation d'espace et de rationaliser les aménagements.

Ainsi, un plan aménagement a été étudié de manière :

- A optimiser l'économie de foncier



C G

- A diversifier la taille des lots
- A intégrer le bâtit au contexte paysager par un maillage des haies et l'implantation du bâti
- A limiter les investissements publics en utilisant la voie communale dans la première tranche d'aménagement.
- A sécuriser les accès en les regroupant
- A créer des espaces communs pour mutualiser les espaces de stationnement et en rendant plus attractif l'entrée Nord du site.

Le projet revêt un intérêt majeur pour le territoire intercommunal et départemental par le nombre d'emploi direct et indirect qu'il va générer, par l'investissement qu'il constitue et ses retombées économiques et fiscales mais aussi par la dynamique locale tant au niveau des commerces que de la vie associative.

Outre les différentes pièces administratives liées à la procédure, le dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU comprend :

-une notice l'intérêt général de l'opération
-un additif au rapport de présentation qui vient exposer et justifier tous les différents ajustements précités
-une actualisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation portant sur la zone d'activités
-différents documents graphiques de zonage avec les situations « avant » et « après » modification.
-un règlement écrit avec dans la même logique que pour le zonage, la mise en évidence des situations avant et après
-le PADD

La présente déclaration de projet n'a pas fait l'objet d'avis rédhibitoire ou bloquant de la part des personnes publiques associées.

### *1.1.3. Périmètre délimité des abords (PDA) de l'ancien château de Salvagnac.*

La protection d'un bâtiment, inscrit ou classé, au titre des monuments historiques génère une protection au titre de ses abords. Cette servitude d'utilité publique, dite des abords, permet de préserver le monument historique et son environnement en s'assurant notamment de la qualité des travaux en présentation du monument.

Elle s'applique sur tout immeuble bâti ou non bâtit visible du monument historique ou en même temps que celui-ci et situé à moins de 500m de celui-ci.

Le présent dossier permet de repenser ce périmètre de protection autour de l'ancien château de Salvagnac. Dès lors la protection au titre des abords s'appliquera à tout immeuble, situé dans le périmètre qui sera délimité par l'autorité administrative.

#### *1.1.3.1. Intégrer le nouveau Périmètre Délimité des Abords proposé par l'Architecte des Bâtiments de France en remplacement de la servitude AC1 du périmètre des 500m*

L'étude architecturale permet de justifier un nouveau Périmètre Délimité des Abords qui vient remplacer le périmètre des 500m de rayons, étude architecturale qui est portée par erreur dans l'additif du rapport de présentation du dossier de modification du PLU.
L'enquête publique porte sur la délimitation d'un périmètre délimité des abords unique de l'ancien château de Salvagnac, édifice protégé au titre des monuments historiques situé en plein cœur du bourg de la commune de Salvagnac.
Il a été choisi d'opérer une délimitation des abords qui permettra de recentrer la consultation des l'architecte des Bâtiments de France sur les secteurs participant réellement à l'environnement architectural, urbain et paysager cohérent avec les monuments historiques ou susceptible de contribuer à leur conservation ou leur mise en valeur.

### *1.1.4. Périmètre délimité des abords (PDA) du Moulin de Saint Angel sur la commune de Salvagnac*

La protection d'un bâtiment, inscrit ou classé, au titre des monuments historiques génère une protection au titre de ses abords. Cette servitude d'utilité publique, dite des abords, permet de préserver le monument historique et son environnement en s'assurant notamment de la qualité des travaux en présentation du monument.

Elle s'applique sur tout immeuble bâti ou non bâtit visible du monument historique ou en même temps que celui-ci et situé à moins de 500m de celui-ci.

Le présent dossier permet de repenser ce périmètre de protection autour du Moulin de Saint Angel qui vient impacter plusieurs hameaux de la commune (Saint Angel, Garous et La Bouysse.
Dès lors la protection au titre des abords s'appliquera à tout immeuble, situé dans le périmètre qui sera délimité par l'autorité administrative.

#### *1.1.4.1. Intégrer le nouveau Périmètre Délimité des Abords proposé par l'Architecte des Bâtiments de France en remplacement de la servitude AC1 du périmètre des 500m*

Le dossier comprend une note très succincte sans analyse architecturale et paysagère. Il a été nécessaire de se rendre sur place pour mieux percevoir les enjeux de covisibilité du projet.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles a proposé néanmoins un périmètre plus restreint que le rayon des 500m en s'appuyant véritablement sur l'intérêt patrimonial du site.



C G

## *1.2 Implication sommaire du projet sur l'environnement.*

### *1.2.1 Modification N°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Salvagnac*

Les parcelles transférées d'une zone A à une zone N sont des parcelles bâties sans incidence sur la zone agricole. Les autres ajustements réglementaires ne présentent par ailleurs aucune incidence sur l'environnement

La modification ne change pas les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables ne réduit ni un espace boisé classé, ni une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, ni une protection édictée en raison des risques de nuisances, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels et ne comportent pas de graves risques de nuisance.

Cette modification est compatible aux orientations du SDAGE Adour Garonne et du PLH notamment en termes de densité, de mixité sociale et d'aménagement. Il prend en compte le PCAET et le SRADDET.

La présente modification ne fait pas l'objet d'une évaluation environnementale au titre du code de l'urbanisme et suite à la décision de la MRAE

### *1.2.1 Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Salvagnac avec la déclaration de projet N°1*

Le projet est situé dans un espace agricole de faible valeur agronomique

La desserte du projet se fait par la voirie communale.

Le site est isolé des zones urbanisées par un espace de loisir (terrain de sport) qui fait tampon avec le projet.

Le projet est situé en dehors de zones de risque naturel ou technologiques.

Aucune servitude ne vient grever le site du projet.

Le site ne présente pas d'enjeu écologique majeur, malgré la présence d'un corridor de milieux ouvert et semi ouverts de plaine identifié au SRCE. Le corridor de milieu ouvert et semi ouvert de plaine est principalement utilisé par la petite et grande faune. Ce corridor comporte un obstacle formé par la RD 999. L'occupation du sol et la topographie observée montre un tracé alternatif bien plus pertinent le long du Tescou en évitant l'obstacle de la RD999.

Le site du projet est parfaitement adapté au besoin de développement de ce secteur rural, par sa taille optimisée, par sa desserte proche de la RD999, par la nature des activités envisagées (artisanat, commerces et services).

La présente déclaration de projet ne fait pas l'objet d'une évaluation environnementale au titre du code de l'urbanisme et suite à la décision de la MRAE

### *1.2.2 Périmètre délimité des abords (PDA) de l'ancien château de Salvagnac et du Moulin de Saint Angel.*

La délimitation de deux périmètres délimités des abords (PDA) n'ont pas à proprement parler d'impact sur l'environnement.



CG

Les périmètres proposés sont donc définis en fonction de leur cohérence et du potentiel de contribution à la conservation ou la mise en valeur des monuments d'un point de vue urbain ou paysager.

Ces nouvelles emprises ont pour objectif d'accompagner l'évolution qualitative de l'environnement aux abords des monuments.

La commune de Salvagnac, ne comporte pas de site patrimonial d'intérêt majeur, mais le relief vallonné offre des perspectives sur les paysages naturels intéressants. Les nouveaux périmètres délimités des abords assurent une bonne protection patrimoniale du bâti ancien.



C G

## *1.3 Rappel du cadre légal de l'enquête publique*

L'enquête publique relève des dispositions fixées par le code de l'environnement et plus particulièrement par les articles L.123-2 à L.123-18 et R.123-8 à R.123-19.

- **Désignation du commissaire enquêteur** : Décision du Tribunal Administratif de Toulouse en date du 19/10/2023 et du 20/02/2024 n°E23000140/31.
- **Durée de l'enquête** : 1 mois du 19/06/2024 au 12/07/2024 inclus.
- **Mise à disposition du public des dossiers et registre d'enquête** à la mairie de Salvagnac aux jours et heures d'ouverture de ces collectivités pendant toute la durée de l'enquête, possibilité de transmettre des observations au commissaire enquêteur également par courrier et courriel et possibilité de consulter le dossier sur le registre dématérialisé.

- **Permanences du commissaire enquêteur** à la mairie de Salvagnac :
  Il a été tenu 4 permanences conformément à l'arrêté initial.
  Ainsi, les permanences se sont tenues aux dates suivantes :

  Le mercredi 19 juin 2024 de 09h à 12h00
  Le vendredi 28 juin 2024 de 09h à 12h00
  Le samedi 06 juillet 2024 de 09h à 12h00
  Le vendredi 12 juillet 2024 de 15h00 à 17h00

- **Affichage en mairie et pendant toute la durée de l'enquête** : vérifié et constaté par le commissaire enquêteur à l'occasion de ses visites et permanences en mairie.

La présente enquête publique s'inscrit dans le cadre une procédure regroupant plusieurs dossiers au titre du code de l'urbanisme et du code du patrimoine.

Sur la base du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, mais aussi sur la base du mémoire en réponse apportée par la collectivité aux avis des Personnes Publiques Associées. La communauté d'agglomération de Gaillac-Graulhet et la commune procéderont aux derniers amendements à porter aux dossiers avant de les approuver.



CG

# 2 DEROULEMENT DE L'ENQUETE PUBLIQUE

## 2.1 Chronologie

| Date | Objet | Observations |
|---|---|---|
| 19 octobre 2023 | Désignation du Commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Toulouse | |
| 20 février 2024 | Décision modificative du Commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Toulouse | |
| 03 juin 2024 | Transmission par la communauté d'agglomération du double des premières parutions d'annonces légales (en date du 31/05/24 – Tarn Libre et La Dépêche) | |
| Mi-juin 2024 | Lecture préalable du dossier et sur le contexte général communal | |
| 10 juin 2024 | Transmission par la commune de leur délibération favorable sur l'instauration des PDA | |
| 10 juin 2024 | Réunion en mairie pour échanger sur le contenu des différents dossiers et caler les modalités pratiques de l'enquête publique et visite terrain | |
| 17 juin 2024 | Réponse par mail de la collectivité aux différentes questions soulevées lors de la réunion du 10 juin 2024 | 9h-14h |
| 19 juin 2024 | Première permanence | 09h-12h |
| 28 juin 2024 | Deuxième permanence | 09h-12h |
| 06 juillet 2024 | Troisième permanence | 09h-12h |
| 11 juillet 2024 | Transmission par la communauté d'agglomération du double des premières parutions d'annonces légales (en date du 21/06/24 – Tarn Libre et La Dépêche) | |
| 12 juillet 2024 | Quatrième permanence | 15h-17h |
| 17 juillet 2024 | Réunion en mairie avec Monsieur le Maire et Madame la secrétaire de mairie pour bilan de l'enquête et échanges oraux sur les grandes problématiques rencontrées et suite de la démarche et seconde visite terrain | 9h-12h |
| 21 juillet 2024 | Transmission par mail à la collectivité (commune et communauté d'agglomération des observations du commissaire enquêteur) | |
| 02/08/2024 | Réponse par mail de la collectivité aux observations du commissaire enquêteur | |
| 13/08/2024 | Registre transmis par courrier | |
| 13/08/2024 | Transmission par mail à la commune et à la communauté d'agglomération du rapport d'enquête, conclusion et avis | |



CG

| | | |
|---|---|---|
| 14/08/2024 | Transmission par courrier des éléments préalablement remis par mail le 13/08 et transmission d'une version papier à Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse | |

### *2.2 Evènements majeurs et incidents survenus en cours d'enquête.*

Le commissaire enquêteur a été très bien accueilli par la mairie de Salvagnac. L'absence du déplacement d'administré pendant l'enquête publique est cependant regrettable.

Aucun évènement majeur n'est venu perturber le déroulement de l'enquête publique.

## *3 OBSERVATIONS DU PUBLIC ET QUESTIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR*

### *3.1 Observations du public*

- Pas d'observation à signaler

### *3.2 Questions du commissaire enquêteur*

- Les observations du commissaire sont portées dans le document annexé au présent rapport et valant PV du commissaire enquêteur (que ce soit pour le PLU comme pour la déclaration de projet)

### *3.3 Réponses du pétitionnaire*

Les réponses du pétitionnaire sont portées dans le même document annexé

***Commentaires du Commissaire enquêteur concernant les réponses pour le phasage de l'urbanisation pour la zone économique, dans le cadre de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU :***

*Les réponses apportées aux observations générales du commissaire enquêteur sont claires et pleinement recevables et doivent en conséquent être intégrées dans le dossier d'approbation.*

***Commentaire du Commissaire enquêteur concernant les réponses pour encadrer l'emprise au sol maximale des constructions principales et des annexes en zone agricole, suite aux observations de la CDPENAF et dans le cadre du dossier de modification :***



C6

*Les réponses apportées aux observations générales du commissaire enquêteur sont claires et pleinement recevables et doivent en conséquent être intégrées dans le dossier d'approbation.*

***Fin du rapport d'enquête.***

*Caussade le 13/08/2024*
*Le commissaire enquêteur*
*Gildas CARRE*



CG

# ANNEXE

C6

CG

# Procès-Verbal des Observations
# Enquête publique de Salvagnac

Monsieur Gildas CARRE, commissaire enquêteur, a rendu son procès-verbal par courriel en date du dimanche 21 juillet 2024 à 15h56.
Copie du message :

**De :** Gildas CARRE <g.carre@urbactis.eu>
**Envoyé :** dimanche 21 juillet 2024 15:56
**À :** DANESIN Cécile <cecile.danesin@gaillac-graulhet.fr>; MAIRIE SALVAGNAC <mairie@salvagnac.fr>; HABER Camille <camille.haber@gaillac-graulhet.fr>; sebastien.charruyer@urba2d.com <sebastien.charruyer@urba2d.com>
**Cc :** Gildas Carré <g.carre@urbactis.eu>
**Objet :** PV des observations - enquête publique PLU Salvagnac

**Bonjour Monsieur le Maire,**
**Pour donner suite à l'enquête publique sur le PLU et le PDA et à notre rencontre de mercredi dernier, je vous confirme que je n'ai pas beaucoup d'observations à vous formuler et je ne peux que regretter l'absence d'administrés pendant mes différentes permanences.**
**Cependant pour formaliser mon rapport et les conclusions, je vous fais part des observations suivantes.**
**Lors de la réunion d'examen conjoint en date du 01/02, la DDT avait demandé un phasage de l'urbanisation de la zone artisanale. Pouvez vous m'indiquer la position de la collectivité sur ce point et me communiquer un plan mettant en évidence ce phasage**
**La CDPENAF par ailleurs demandait de limiter l'emprise au sol des annexes, quelle est votre position sur ce dernier point.**

**Je vous remercie de me faire un retour par écrit sur ces deux observations précitées et de me transmettre ces éléments au plus tard sous huitaine, cela afin de pouvoir finaliser mon rapport au plus vite.**
**Je vous remercie par avance pour votre diligence**
**Bien respectueusement**
**GILDAS CARRE**
**Commissaire enquêteur**

**Gildas Carré**
Urbaniste
Directeur Associé
www.urbactis.eu
05 63 66 44 22
06 88 90 61 93



C G

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

Técou, le 02 AOUT 2024

**Monsieur Gildas CARRE**
**15 Rue Jacques Ancelet**
**82300 CAUSSADE**

*Pôle Développement Durable du Territoire*
*Direction Aménagement, Service Urbanisme*
*Dossier suivi par : Camille HABER - camille.haber@gaillac-graulhet.fr*
*Réf. Courrier : 2024_073*

**Objet** : Enquête publique unique relative à la création des périmètres délimités des abords autour de l'Ancien Château protégé Monument historique Inscrit et du Moulin Saint-Angel protégé Monument historique Inscrit, à la modification n°3 et à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Salvagnac

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le mémoire en réponse au procès-verbal de synthèse des observations du public.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'expression de ma considération distinguée.

**Jean-François BAULÈS**
*Vice-Président chargé de la politique culturelle, de l'urbanisme règlementaire et du patrimoine*

*Copie : mairie de Salvagnac*



CG

# Création des périmètres délimités des abords autour de l'Ancien Château protégé Monument historique Inscrit et du Moulin Saint-Angel protégé Monument historique Inscrit, à la modification n°3 et à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Salvagnac

## Mémoire en réponse aux observations du PV de synthèse de l'enquête publique

Par rencontre en mairie de Salvagnac le mercredi 17 juillet, et conformément aux dispositions de l'article R123-18 du Code de l'environnement, Monsieur le commissaire enquêteur a fait part de ses observations concernant l'enquête publique unique relative à la création des périmètres délimités des abords autour de l'Ancien Château protégé Monument historique Inscrit et du Moulin Saint-Angel protégé Monument historique Inscrit, à la modification n°3 et à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Salvagnac. Par courrier électronique réceptionné le dimanche 21 juillet 2024, le commissaire enquêteur a consigner ses remarques.

Il est apporté des compléments aux observations portées.

1. **Demande de phasage de la Direction Départementale des Territoires (DDT)**

Cette observation concerne uniquement la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Salvagnac.
Lors de l'examen conjoint qui s'est tenu le 1er février 2024, la DDT a demandé d'intégrer un phasage dans l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP). Cette proposition sera retranscrite, le nouveau secteur classé en Ux sera ouvert en phase 1 et le secteur AUx1 sera ouvert en phase 2.

2. **Demande de la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)**

Cette observation concerne uniquement la modification n°3 du PLU de Salvagnac.
Lors de la commission qui s'est réunie le 21 novembre 2023, la CDPENAF a émis un avis sur les prescriptions relatives à la constructibilité limitée en zone A du PLU de Salvagnac. Cet avis est favorable, avec la recommandation suivante : « La Commission recommande de réglementer l'emprise au sol des constructions principales, y compris les extensions et annexes, et de la limiter à un maximum de 250 m² ». Il est proposé de répondre favorablement à cette demande en intégrant cette emprise au sol maximale.



CG

C6

Le Tarn Libre, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur le département 81. Conformément à l'Arrêté du ministère de la culture et de la communication du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, modifiant la loi n° 55-4 du 14 janvier 1955 relatif aux tarifs annuels de publication et le décret N° 2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centrale, le tarif au caractère est fixé à 6,183 a HTpour chaque signe ou espace. Contact : 05 63 48 75 48. Courriel : legales@letarnlibre.com

Attestation de parution immédiate

ANNONCES LÉGALES 24h/24h

Déposez votre annonce : www.letarnlibre.com

Choisissez votre département de diffusion

Le Tarn libre

# Dissolutions

**BRIGHT AVOCATSBRIGHT AVOCATS**
**Avocats à la Cour**
**16 Place St Georges**
**31000 Toulouse**

-

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

-

**BRASSERIE ARTISANALE DE PUYCELSI**
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 7 000 euros
**Siège social :**
**Château du Capitaine Royal**
**Place du Petit Saint-Roch**
**81140 PUYCELSI**
Siège de liquidation : Place du Petit Saint-Roch, Château du Capitaine Royale 81140 PUYCELSI
794 162 602 RCS ALBI

-

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 4 JUIN 2024 au au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Nicholas NIMMY, demeurant Place du Petit Saint-Roch, Château du Capitaine Royale, 81140 PUYCELSI, de son ,mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de ALBI, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

**Pour avis**
**Le Liquidateur**

**S.C.P «BERTRAND BOYER»**
**Société d'Avocats Conseils en Droit des Sociétés**
**ALBI (Tarn)**
**Villa Rochegude**
**12, Boulevard Carnot**

-

**«CHEZ PA.CO»**
Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 2 591,63 Euros
**Siège de la liquidation : ALBI (Tarn)**
**5, Rue Claude Monet**
R.C.S. ALBI 412 836 017
S.I.R.E.T. 412 836 017 00043

-

**AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION**

-

L'assemblée générale des associés réunie le 31 mai 2024 au siège de la SCP d'Avocats « BERTRAND BOYER » à ALBI (Tarn) Villa Rochegude, 12, Boulevard Carnot, a approuvé les opérations et les comptes définitifs de la liquidation arrêtés à la date du 31 août 2023, donné quitus et décharge de son mandat à la liquidatrice, Madame Corinne NABAIS DOS SANTOS, demeurant à ALBI (Tarn) 5, Rue Claude Monet, et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Registre du Commerce et des Sociétés d'ALBI.

**Pour avis, la liquidatrice.**

# Prix de la Dynamique Agricole 2024

**Organisé par la Banque Populaire Occitane, le Prix National de la Dynamique Agricole Banque Populaire vise à mettre en lumière les exploitants agricoles qui contribuent à la richesse et à la vitalité de son territoire.**

Ce concours a pour objectif de récompenser les meilleurs talents de l'agriculture régionale dans trois catégories distinctes. Les lauréats de chaque catégorie recevront une dotation de 1 000 €. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 31 août. Le concours est ouvert à tous les exploitants agricoles des départements de l'Aveyron, du Gers, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Lot et Lot-et-Garonne, du Tarn et Tarn-et-Garonne. Les dossiers seront présentés à un jury indépendant, composé de professionnels représentatifs du monde agricole. L'évaluation de chaque exploitation porte sur le parcours du dirigeant, les résultats économiques et financiers, la qualité technique et la capacité d'adaptation. Les exploitants agricoles, qu'ils soient clients ou non de la Banque Populaire Occitane, sont invités à soumettre leur dossier dans l'une des trois catégories suivantes :

- création d'entreprise agricole : prime les meilleurs parcours d'installation ou de création d'activité agricole (depuis moins de sept ans)

- valorisation-innovation : distingue les agriculteurs et agricultrices qui apportent une valeur ajoutée à leurs productions grâce à une innovation ou à un savoir-faire

- performance entrepreneuriale ou technique : récompense des modèles d'entreprises agricoles, collectives ou individuelles, qui présentent une véritable performance globale

Les exploitants agricoles intéressés doivent avoir :

- au minimum trois années pleines d'exercice, avoir mis eux-mêmes en place les projets de diversification, savoir-faire technique et valorisation innovation technique

- soumettre un dossier complet incluant les trois derniers bilans comptables, démontrant un niveau de fonds propres ou un résultat d'exercice positif sur les trois dernières années

- avoir un capital non détenu à plus de 25 % par un groupe industriel de plus de 250 personnes.

Le concours est limité à une inscription par personne ou entité juridique. Les dossiers peuvent être parrainés par une organisation professionnelle ou un organisme impliqué dans le monde agricole.

*Pour plus d'informations sur le concours et pour télécharger le dossier de candidature, rendez-vous sur le site web de la Banque Populaire Occitane.*

# Constitutions

**S.E.L.A.R.L LA CLE DES CHAMPS**
**Société d'Avocats**
**62 rue des Agriculteurs**
**81000 ALBI**

-

Aux termes dun acte sous signature privé en date du 10 juin 2024, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MAFFRE ENERGIE

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 20.000,00 €

SIEGE : 11 hameau de Sablayrolles Castelnau de Brassac 81260 FONTRIEU

OBJET : Exploitation d'installations de production d'électricité utilisant de l'énergie radiative du soleil

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix sur justification de linscription en compte de ses actions au jour de la décision collective

AGREMENT : Les cessions d'actions sont libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés

PRESIDENT : M. Kévin MAFFRE, demeurant 324 chemin de la Borie basse 81260 ESPERAUSSES,

DIRECTEUR GENERAL : M. Rémi MAFFRE, demeurant 11 hameau de Sablayrolles 81260 FONTRIEU,

IMMATRICULATION : au RCS de CASTRES

**AVIS DE CONSTITUTION**

-

Par ASSP en date du 06/06/2024 il a été constitué une SCI dénommée : SCI ELTIMA

Siège social : 8 rue des chappuses 81800 LOUPIAC

Capital : 200 €

Objet social : Acquisition, gestion par location de tout bien immobilier Gérance : M CUBELLS Florant demeurant 8 rue chappuses 81800 LOUPIAC Cession de parts sociales : Toute cession de parts est soumise au consentement de la majorité des associés Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ALBI.

**ETUDE DE MAITRES VALERIE COMBES ET ALAIN MONS, NOTAIRES ASSOCIES A GAILLAC (TARN), 93 BIS, AVENUE SAINT EXUPERY**

-

**Avis de constitution**

-

Suivant acte reçu par Me MONS, le 08/06/2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

L'objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SELO Immo.

Le siège est fixé à : LESCURE-D'ALBIGEOIS (81380), 770 route de la Barrière.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

La valeur des apports est de 100 euros. Le capital est divisé en 100 parts de 1 euro chacune, numérotée de 1 à 100.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : M. Aurélien Yvan Thomas BATAILLE et Mme Maria Angélika WILLIAM épouse de M. Aurélien BATAILLE demeurant ensemble 770, Route de la Barrière, 81380 LESCURE-D'ALBIGEOIS.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de ALBI.

**Pour avis**
**Le notaire.**

# Enquêtes publiques

**AVIS AU PUBLIC**

-

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET**

-

Enquête publique unique relative à la création des périmètres délimités des abords autour de l'Ancien Château protégé Monument historique Inscrit et du Moulin Saint-Angel protégé Monument historique Inscrit, la modification n°3 et la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Salvagnac

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°18_2024A en date du 24 mai 2024, le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'enquête publique unique relative :

- à la modification n°3 du PLU de la commune de la Salvagnac,

- à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Salvagnac,

- au périmètre délimité des abords autour du Moulin de Saint-Angel protégé Monument historique inscrit (arrêté du 10 août 1975) sur la commune de Salvagnac,

- au périmètre délimité des abords autour du château protégé Monument historique inscrit (arrêté du 15 janvier 1980) et situé dans le village de Salvagnac

Elle aura lieu sur la commune de Salvagnac du 19 juin 2024 à 9h00 au 12 juillet 2024 à 17h00, soit 24 jours consécutifs.

M. Gildas CARRE, commissaire enquêteur suppléant désigné par le Président du Tribunal Administratif, assurera l'enquête.

Les dossiers relatifs à l'enquête seront consultable en mairie de Salvagnac aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et les premiers samedis du mois de 9h00 à 12h30) et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération https://www.gaillac-graulhet.fr/mon-agglomeration/amenagement-du-territoire/documents-en-vigueur-plan-local-durbanisme-plu/.

Les observations et remarques du public pourront être consignées :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en Mairie de Salvagnac,

- sur le registre dématérialisé disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération,

- en les adressant par écrit au Commissaire Enquêteur à la Mairie de Salvagnac, Place de la Mairie, 81630 SALVAGNAC,

- en les transmettant par courrier électronique à mairie@salvagnac.fr

Monsieur le Commissaire-enquêteur recevra le public en mairie de Salvagnac :

- mercredi 19 juin 2024 de 9h00 à 12h00

- vendredi 28 juin 2024 de 9h00 à 12h00

- samedi 06 juillet 2024 de 9h00 à 12h00

- vendredi 12 juillet 2024 de 15h00 à 17h00

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre papier sera clos et signé par Monsieur le Commissaire-enquêteur et le registre numérique inaccessible.

Le rapport et les conclusions motivées de M. le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Salvagnac et au siège de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces à Monsieur le Maire, Mairie de Salvagnac, Place de la Mairie, 81630 Salvagnac.

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

-

Commune de Tanus
Enquête publique unique
Relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et à l'abrogation de la carte communale

Le public est informé que, par arrêté municipal n°2024-036 du 18 juin 2024, M. le Maire de la commune de Tanus a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet d'élaboration du PLU, prescrite par délibération du Conseil Municipal n° 2018-001, en date du 05 mars 2018, en vue de son approbation par le Conseil Municipal ; et sur l'abrogation de la carte communale.

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 33 jours consécutifs, du lundi 08 juillet 2024 à 08h00 au vendredi 09 août 2024 à 17h00.

Le dossier d'élaboration du PLU, et notamment son rapport de présentation, décrit le territoire, explique le projet et évalue les incidences du projet sur l'environnement. L'ensemble des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête (dont l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, ainsi que le mémoire y répondant) est joint au dossier et peut donc être consulté dans les mêmes conditions. Le dossier d'abrogation de la carte communale est composé d'une note de présentation.

A cet effet, Madame Maryse LACAN, retraitée de la fonction publique territoriale, a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice, par Madame la Présidente du tribunal administratif de Toulouse.

Les pièces des dossiers, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par la commissaire enquêtrice, seront consultables du lundi 08 juillet 2024 à 08h00 au vendredi 10 novembre 17h00, soit une durée de 33 jours, en Mairie de Tanus aux jours et heures habituels d'ouverture rappelés ci-après:

Horaires d'ouverture de la Mairie de Tanus (24 Avenue Paul Bodin, 81190 TANUS) :

- Le lundi de 08h00 à 12h00,
- Le mardi de 13h30 à 18h30,
- Le jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30,
- Le vendredi de 13h30 à 17h00.

Les dossiers d'enquête publique unique sont aussi consultables, pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur le site internet de la commune : /https://www.ville-tanus.fr/
- Sur un poste informatique réservé à cet effet à la Mairie de Tanus

Le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête : les adresser par écrit à la Mairie à l'attention de Mme la commissaire enquêtrice ; ou les adresser à la commissaire enquêtrice via l'adresse électronique suivante : enquetepubliquetanus@gmail.com

Toutes les observations seront publiées, sur le site internet : /https://www.ville-tanus.fr/ ; et seront recevables jusqu'au 09 août 2024 à 17h00.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en Mairie de Tanus :

- le lundi 08 juillet de 09h00 à 12h00 ;
- le Samedi 20 juillet de 9h à 12h00 ;
- le vendredi 09 août de 14h00 à 17h00.

Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête seront tenus à disposition du public à la Mairie et sur le site internet : /https://www.ville-tanus.fr/

Toute information concernant le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et d'abrogation de la carte communale pourra être demandée à Monsieur le Maire.

**Le Maire,**
**Benoît RAVAILHE**

ICSO IMPRIMERIE COOPERATIVE DU SUD-OUEST
Flyers • Affiches • Cartes de visite • Plaquettes • Carnets • Faire-part • Revues • Magazines • Dépliants...
1, rue Alain Colas CS 60024 81012 ALBI Cedex - Tél. 05.63.48.75.40

# Vie des sociétés

**L ATELIER DU COIFFEUR**
SARL au capital de 3 000 €
**Siège social :**
**1 rue des Catherinettes**
**81000 ALBI**
RCS d'ALBI n°821 647 054

-

L'AGO du 18/05/2024 a décidé le transfert du siège social au 25 rue saint Julien, 81000 ALBI à compter du 01/06/2024.

**Josyan Bernard**

**CAVE DE LABASTIDE DE LEVIS**
Société Coopérative Agricole à capital variable
**Siège social :**
**81150 LABASTIDE DE LEVIS**
RCS ALBI 777 225 202
Agréée n° 81-86

-

**AVIS DE CONVOCATION EN ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

-

L'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée le LUNDI 8 JUILLET 2024 à 10h00 au magasin de la Cave de Labastide - 81150 LABASTIDE DE sur l'ordre du jour suivant :

- Introduction d'un engagement d'apport spécifique pour les associés coopérateurs ayant le statut coopératif et modification corrélative § 1er de l'article 8 des statuts ;
- Introduction d'un critère de souscription de parts sociales spécifique pour les associés coopérateurs apporteurs ayant le statut coopératif et modification corrélative du § 4 de l'article 14 des statuts ;
- Modification de la date de clôture de l'exercice social et modification corrélative de l'article 45 des statuts ;
- Pouvoirs pour les formalités

Si le quorum n'était pas atteint le 8 juillet, l'Assemblée Générale Extraordinaire se réunirait sur seconde convocation, le JEUDI 18 JUILLET 2024, à 10h00, au magasin de la Cave de Labastide, sur le même ordre du jour.

**Pour avis,**
**Le Président sur délégation du Conseil d'Administration**

# Successions

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION**

-

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 2 février 2022,

Madame Marie Claire Thérèse ROUX, en son vivant Retraitée, demeurant à GAILLAC (81600) 26 Bis rue de Verdun.

Née à GAILLAC (81600), le 24 juin 1935.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à TOULOUSE (31000), le 17 décembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Roxanne MORET, Notaire salariée de la Société Civile Professionnelle «SCP Valérie COMBES et Alain MONS Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à GAILLAC, 93 Bis, Avenue Saint Exupéry, le 11 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Roxanne MORET, notaire à GAILLAC 81600, référence CRPCEN : 31039, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'ALBI de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

16

# ANNONCES

## Contacts - Rencontres - Voyance

### Contacts

#### VOYANCE

**MR MADOU**
Voyant - Médium
Connu pour son efficacité et son travail rapide
Aide à résoudre tous vos problèmes
Facilités de paiement
**07 54 59 38 09**

**PROFESSEUR THIERRY**
Rapidité - Efficacité en 3 jours
Paiement après résultat
Célèbre voyant médium
35 ans d'expérience amour, chance, protection, famille, déblocage, fidélité, argent, examen, travail, commerces, bonheur conjugal, maladie, sexualité, protection du couple, affaires, désenvoûtement, chance aux jeux
Déplacement possible au RDV 100% garantie
**07 74 49 49 75**

**MAÎTRE ALY**
Célèbre VOYANT MÉDIUM & GUÉRISSEUR
[illegible]

**KARA VOYANCE**
**Voyant Médium Guérisseur**
Spécialiste des travaux occultes
AMOUR - CHANCE - FAMILLE - ETC
**06 43 38 67 50**
RCS 350 005 189 000 24

**PROFESSEUR TASSI**
Voyant Médium
Célèbre guérisseur
Résout tous vos problèmes
Spécialiste du retour de l'Etre aimé
Chance Protection
Pbs familiaux
Entreprise en difficulté
Impuissance sexuelle etc.
**07 53 65 93 95**

**Voyant Médium guérisseur**
Résout tous vos problèmes - Amour
Mauvais sort – Impuissance sexuelle etc.
Résultats rapides – Reçoit sur RDV

**MR AUREL**
Retrouvez le bonheur en amour, dans le travail, dans votre vie
[illegible]
06 04 57 10 73 [illegible]

**MAITRE BAMBO**
Voyant Médium guérisseur
Résout tous vos problèmes - Amour
Mauvais sort – Impuissance sexuelle etc.
Résultats rapides – Reçoit sur RDV
**07 83 28 59 96**

### DUO TENDRESSE, AGENCE MATRIMONIALE DEPUIS 1981

**AVIDE DE VOYAGES,** elle souhaite vous conquérir, vous qui n'êtes pas encore à la retraite et qui cherchez une compagne pour continuer de croquer la vie à pleine dent. N'hésitez pas à la rencontrer, elle vous noiera dans ses grands yeux bleus, même si elle ne se voit pas au bras d'un signe d'eau, elle qui est liée à l'élément classique de l'air. Ass. Dir. Div. D 250908

**CADRE SANTE,** élégante, jolie brune, féminine jusqu'au bout des ongles, très motivée pour rencontrer un homme sachant allier élégance, bonne humeur. Veuve, 67 ans, totalement autonome, elle vous propose de partager les sorties culturelles, les voyages, ou bien de vous concocter un bon petit plat en toute simplicité !! D 251745

**SENSUELLE ET CHARMANTE,** cette femme divorcée de 71 ans souhaite tout simplement continuer sa route le plus agréablement possible auprès d'un compagnon libre pour partager des loisirs car elle s'intéresse à de multiples choses tant sportives que culturelles ou intellectuelles et plus si affinités... Un seul appel pour décider de changer votre vie. Chef d'ent. D 250564

**TRANQUILLE ET PAISIBLE,** elle ne renonce pas à trouver un beau partenaire. Veuve depuis 8 ans, elle se prend en mains pour retrouver le sourire après d'une belle personne. Recevoir et donner de l'affection ; quel beau programme en perspective pour cette femme de 76 ans qui ne paraît pas son âge ...Autonome complète, simple mais bien décidée à se tourner vers un avenir à deux !! D 250994

**TRES BELLE PRESENTATION** pour cette femme de 76 ans, veuve. Ex. secrétaire de direction, elle a su continuer à travailler après la retraite pour assurer son standing. Jolie blonde aux yeux bleus, ne faisant pas son âge recherche homme avec du charisme, aimant voyager, bricoler et prêt à partager une vie commune. N'hésitez pas !! D 252099

**SECRETAIRE A LA RETRAITE,** 81 ans, femme de tête, décontractée, elle sait prendre la vie du bon côté ! Autonome, elle aime les choses simples de la vie, profiter au maximum. Élégante, cool et décontractée, elle vous souhaite chaleureux, optimiste et bienveillant ! veuve. D 251475

**LA FORCE DE L'AGE,** et une volonté incroyable de retrouver une compagnie faite de tendresse et de complicité. Cette retraitée d'un peu plus de 80 ans, vous souhaite empli de charme, un bon élégant, avec de la discussion et de l'humour si possible... Hé oui ! elle sait ce qu'elle veut. Adorable, courtoise, un immense besoin de compagnie. Veuve D 251798

**J'AIMERAIS** une femme moderne sachant conduire un 4x4, une moto, un tracteur... Quelqu'un qui serait capable de construire des projets, du goût, de l'ambition tout en étant une vraie femme, féminine, sensuelle, une personne dynamique, appréciant la nature, plutôt sportive que pas du tout. Fonct. Div. 65 ans. D 250422

**UN CORPS DE FERME COQUET,** un beau jardin, si vous pouvez y faire rentrer gentillesse et bonne humeur, il vous ouvrira bien grandes les portes du bonheur. Retraité de l'industrie, 71 ans, divorcé, grand, de beaux yeux, sa douceur et sa gentillesse en font une personne authentique. D 252057

**DOUX, UN BRIN RESERVE,** il saura prendre soin de vous. A l'heure de la retraite, il a décidé de se prendre en mains, et se dit que le bonheur il le mérite bien... Il aime la nature, les grands espaces, se balader ou bien encore partir à l'aventure. Il a donné sa vie à la terre et à 72 ans, il aimerait partager au quotidien tous ses moments de détente. Célibataire. D 251079

**AGREABLE ET GENEREUX.** Il pratique la marche en montagne, aime danser, s'évader le weekend au bord de la mer ou partir à la découverte d'autres régions... Tant de choses qu'il aimerait partager avec une femme simple et sincère. Retraité, divorcé, 72 ans. D 250251

**LE COEUR SOUS LA MAIN.** Ce monsieur, veuf de 79 ans, aspire à rencontrer une dame tranquille avec laquelle il ferait un bout de chemin comme un couple de longue date. Complicité, osmose, plaisirs simples de la vie et du quotidien. Appelez-nous pour le rencontrer. D 252101

**ACTIF,** cet ancien comptable de 81 ans, veuf aspire à voyager en totale osmose avec une femme tolérante, et agréable à vivre, il aimerait vous faire partager sa passion du camping-car, ou bien encore partir en vadrouille. Maintenant qu'il a le temps, il est tourné vers les loisirs et la vie de sa commune. Généreux, et débrouillard il saura vous conquérir. D 251197

**D'UNE GRANDE DOUCEUR,** ce monsieur est veuf et ne veut pas se laisser aller. Plein d'espoir et d'énergie, il s'adresse à nous pour l'accompagner et l'aider à repartir en duo avec une femme enjouée et sincère. Veut, il recherche de la tendresse dans la cool attitude !! 84 ans. D 251404

**Profitez d'un été à 2- 05 61 23 80 66**

**Laurie, jeune étudiante**
Blonde sexy et célibataire besoin de compagnie coquine et discrète
Appel moi vite
**08 95 08 20 23**

**Elodie** cherche une rencontre avec un homme coquin tu peux me contacter au **0895 10 23 52** (emi - 0,80€/mn)

**Martine** en manque de câlin ch hom pour relation et belle histoire sérieuse me contacter au **0895 10 03 23** (0,80€/mn)

**LES FILLES SEXY DU TELEPHONE ROSE**
T'ATTENDENT POUR UN MOMENT TORRIDE ET DISCRET
**05 61 07 69 69**
(APPEL GRATUIT PAIEMENT CB SECURISÉ)

#### HOMMES

**+DE 3400 ANNONCES**
avec téléphones de rencontres sérieuses entre particuliers
Documentation gratuite au
**0800 02 88 02**
(service et appel gratuit)
ou **www.prmag.fr**

Artisans et routiers joignables au 05 36 36 65 23 pour plan viril

LA DÉPÊCHE
Journal de la démocratie
GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
Société Anonyme au capital de 3.577.010 Euros
Siège : Avenue Jean-Baylet, 31095 Toulouse
Tél. 05.62.11.33.00 - contact@ladepeche.com
Président du Conseil d'administration : Jean-Michel BAYLET
Vice-Présidente : Marie-France MARCHAND-BAYLET
Directeur général et Directeur de la Publication : Jean-Nicolas BAYLET
Principal actionnaire : SAS SOCIETE OCCITANE DE COMMUNICATION
Médiateur : Henri AMAR - Mél. : henri.amar@ladepeche.fr
Site Internet : http://www.ladepeche.fr
Commission paritaire : 0325 C 87785 - I.S.S.N. : 0181-7981
Tirage du jeudi 20 Juin 2024
Nombre d'exemplaires : 98.832
Prix de référence de l'abonnement (formule annuelle 364 jours dont 52 dimanches) : 496,60€ TTC dont TVA à 2,1%
Journal imprimé sur les presses de la S.A. Groupe La Dépêche du Midi et sur du papier certifié PEFC 70% FCBA-PEFC-COC-21-01802
Origine géographique du papier : 30% origine Espagne 100% fibres recyclées issus de forêts durablement gérées. Eutrophisation : P = 0.91 mg par exemplaire. 20% origine France. 50% fibres recyclées pour le papier Norske et un Phosphore total = PTot = 0.0025g/t papier issus de forêts durablement gérées
LE TRI + FACILE

**Rencontres**
union

#### FEMMES

**06 14 59 17 90**
**Michèle séparée 49a**
discrète, envie de m'amuser de temps en temps, reçois chez moi

**Divorcée vivant seule**
ch. hommes pour passer bons moments chez moi sans engagement
Tél. **06.19.43.36.04**

**Des expertes du SEXE AU TÉLÉPHONE** te chauffent
**EN DIRECT et SANS ATTENTE**
au **0895 895 738**

**Delphine**, sensuelle 50a encore fraîche désire rdv complice avec hom dispo au **0895 10 23 30** (0,80€/mn)

**NOUVEAU TELEPHONE ROSE**
**01 86 40 00 40**
Trouve ta partenaire Rapide et discret (CB-appel gratuit)

**STOP CELIBAT**
**Rencontres Sérieuses**
Recevez la liste de personnes à contacter avec tél et photo
**06 45 20 24 17**

**Seule 68 charme gentillesse**
rencont. retraité sérieux
**C.N.R. 06 21 96 34 98**

## Services

**SERVICE A LA**
PERSONNE

**JE CHERCHE**

**AMENAGEMENT MAISON & EXTERIEUR**

**MAISON GUYOT**
**ACHÈTE**
**PAIEMENT IMMÉDIAT !**

Manteau de fourrure (vison, astrakan)
Achat d'or/argent au cours du jour !
(Pièces, bijoux) Montres bracelet et gousset, Pendule, Tableaux, Argenterie, Sacs, Briquet, Meubles anciens...
DÉPLACEMENT RAPIDE ET GRATUIT !
Tél : 06.30.84.97.06
Mail : maisonguyot21@gmail.com

## Légales

### AVIS PUBLICS

#### Enquêtes Publiques

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**COMMUNE DE TANUS**

**Enquête publique unique**
**Relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**
**et à l'abrogation de la carte communale**

Le public est informé que, par arrêté municipal n°2024-036 du 18 juin 2024, M. le Maire de la commune de Tanus a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet d'élaboration du PLU, prescrite par délibération du Conseil Municipal n° 2018-001, en date du 05 mars 2018, en vue de son approbation par le Conseil Municipal ; et sur l'abrogation de la carte communale.

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 33 jours consécutifs, **du lundi 08 juillet 2024 à 08h00 au vendredi 09 août 2024 à 17h00.**

Le dossier d'élaboration du PLU, et notamment son rapport de présentation, décrit le territoire, explique le projet et évalue les incidences du projet sur l'environnement. L'ensemble des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête (dont l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, ainsi que le mémoire y répondant) est joint au dossier et peut donc être consulté dans les mêmes conditions. Le dossier d'abrogation de la carte communale est composé d'une note de présentation.

A cet effet, Madame Maryse LACAN, retraitée de la fonction publique territoriale, a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice, par Madame la Présidente du tribunal administratif de Toulouse.

Les pièces des dossiers, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par la commissaire enquêtrice, seront consultables du lundi 08 juillet 2024 à 08h00 au vendredi 10 novembre 17h00, soit une durée de 33 jours, en Mairie de Tanus aux jours et heures habituels d'ouverture rappelés ci-après:

Horaires d'ouverture de la Mairie de Tanus (24 Avenue Paul Bodin, 81190 TANUS) :
- **Le lundi de 08h00 à 12h00,**
- **Le mardi de 13h30 à 18h30,**
- **Le jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30,**
- **Le vendredi de 13h30 à 17h00.**

Les dossiers d'enquête publique unique sont aussi consultables, pendant toute la durée de l'enquête :
- Sur le site internet de la commune : **/https://www.ville-tanus.fr/**
- Sur un poste informatique réservé à cet effet à la Mairie de Tanus

Le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ; les adresser par écrit à la Mairie à l'attention de Mme la commissaire enquêtrice ; ou les adresser à la commissaire enquêtrice via l'adresse électronique suivante : enquetepubliquetanus@gmail.com

Toutes les observations seront publiées, sur le site internet : /https://www.ville-tanus.fr/ ; et seront recevables jusqu'au 09 août 2024 à 17h00.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en Mairie de Tanus :
- **le lundi 08 juillet de 09h00 à 12h00 ;**
- **le Samedi 20 juillet de 9hà 12h00 ;**
- **le vendredi 09 août de 14h00 à 17h00.**

Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête seront tenus à disposition du public à la Mairie et sur le site internet : **/https://www.ville-tanus.fr/**

Toute information concernant le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et d'abrogation de la carte communale pourra être demandée à Monsieur le Maire.

Le Maire,
Benoit RAVAILHE

### AVIS AU PUBLIC

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET**

**Enquête publique unique relative à la création des périmètres délimités des abords autour de l'Ancien Château protégé Monument historique Inscrit et du Moulin Saint-Angel protégé Monument historique Inscrit, la modification n°3 et la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Salvagnac**

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°18_2024A en date du 24 mai 2024, le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'enquête publique unique relative :
- à la modification n°3 du PLU de la commune de la Salvagnac,
- à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Salvagnac,
- au périmètre délimité des abords autour du Moulin de Saint-Angel protégé Monument historique inscrit (arrêté du 10 août 1975) sur la commune de Salvagnac,
- au périmètre délimité des abords autour du château protégé Monument historique inscrit (arrêté du 15 janvier 1980) et situé dans le village de Salvagnac

Elle aura lieu sur la commune de Salvagnac **du 19 juin 2024 à 9h00 au 12 juillet 2024 à 17h00**, soit 24 jours consécutifs.

Gildas CARRE, commissaire enquêteur suppléant désigné par le Président du Tribunal Administratif, assurera l'enquête.

Les dossiers relatifs à l'enquête seront consultable en mairie de Salvagnac aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et les premiers samedis du mois de 9h00 à 12h30) et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération https://www.gaillac-graulhet.fr/mon-agglomeration/amenagement-du-territoire/documents-en-vigueur-plan-local-durbanisme-plu/.

Les observations et remarques du public pourront être consignées :
- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en Mairie de Salvagnac,
- sur le registre dématérialisé disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération,
- en les adressant par écrit au Commissaire Enquêteur à la Mairie de Salvagnac, Place de la Mairie, 81630 SALVAGNAC,
- en les transmettant par courrier électronique à mairie@salvagnac.fr

Monsieur le Commissaire-enquêteur recevra le public en mairie de Salvagnac :
- mercredi 19 juin 2024 de 9h00 à 12h00
- vendredi 28 juin 2024 de 9h00 à 12h00
- samedi 06 juillet 2024 de 9h00 à 12h00
- vendredi 12 juillet 2024 de 15h00 à 17h00

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre papier sera clos et signé par Monsieur le Commissaire-enquêteur et le registre numérique inaccessible.

Le rapport et les conclusions motivées de M. le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Salvagnac et au siège de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces à Monsieur le Maire, Mairie de Salvagnac, Place de la Mairie, 81630 Salvagnac.

**ANNONCES LEGALES**
**Tél. 05.62.11.37.37**
**www.legales-online.fr**

La Dépêche du Midi, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur les départements 09 - 11 - 12 - 32 - 31 - 46 - 47 - 65 - 81 - 82,
Conformément à l'Arrêté du ministère de la culture et de la communication du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, modifiant la loi no 55-4 du 14 janvier 1955 relatif aux tarif annuels de publication et le décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centrale; le tarif au caractère est fixé à 0,183€ht pour chaque signe ou espace.
Contact : L'Agence tél. 05.62.11.37.37 - Courriel : service.legales@lagencedecomm.fr

#### Création

### AVIS

Par ASSP en date du 16/06/2024 il a été constitué une EURL dénommée :
LES SAVEURS EN ROUTE
**Sigle :** EURL **Siège social :** 1289 chemin de Veyrié 81530 SAINT-SALVI-DE-CARCAVÈS **Capital :** 2000 € **Objet social :** La restauration traiteur fabrication de plats, la restauration rapide, la fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries sèches. Elle a également pour objet l'organisation d'évènements tels que foires, salons, congrès, soirées publiques ou privées dans divers lieux.
Et plus généralement, toutes opérations, de qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à la objet indiqué ci-dessus ou tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société ou son développement. **Gérance :** Mme Martina Antoinete Bolderheij demeurant 1289 chemin de Veyrié 81530 SAINT-SALVI-DE-CARCAVÈS **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CASTRES.

**BENJAMIN TOULZE AVOCAT**
**CONSEIL D'ENTREPRISES ET DE SOCIETES**
**12 Boulevard Carnot Villa Rochegude**
**81000 ALBI**

### IMMATRICULATION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 juin 2024, à ALBI (Tarn).
Dénomination : JAJAA TRONCHEDEVIE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : 58 Rue des Peseignes, 81300 GRAULHET.
Objet : la création, le design, l'achat et la vente de vêtements teints. L'achat et vente, l'importation et l'exportation de toutes marchandises de type textiles ou accessoires d'habilement et de mode, et activités connexes comprenant la livraison,.
Durée de la société : 70 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Gérant : Madame Peggy PLEE, demeurant 17 impasse du Hameau Colombier, 81700 St Germain des Pres
La société sera immatriculée au RCS de Castres.
La Gérante

### AVIS

Par ASSP en date du 18/06/2024, il a été constitué une SARL dénommée :
GDE
**Sigle :** GDE **Siège social :** 12 rue Pasteur 81100 CASTRES **Capital :** 1000 € **Objet social :** La restauration, la préparation et la vente de plats cuisinés, sur place, à emporter et en livraison, la vente de boissons chaudes ou froides, avec ou sans alcool, conformément à la législation en vigueur
Organisation d'évènements de restauration sur site ou hors site
Organisation d'animations culturelles et/ou musicales en ses murs
Location des locaux à un tiers pour organisation d'évènements
Organisations d'activités en lien avec la base nautique, lieu d'installation de l'activité, telles que : location de bains de soleil, pédalos, canoé, ou tout autres activité touristique
Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Enfin, elle pourra participer, par tous les moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits spéciaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de reprise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ainsi que la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. **Gérance :** M David DUPUY demeurant 12 rue Pasteur 81100 CASTRES **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CASTRES.

### VIE DES SOCIETES

#### Avis Rectificatifs

### AVIS RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans LA DEPECHE DU MIDI du 13 juin 2024, concernant la société **KINE DE LA GARE**, 33ter, avenue d'Albi, 81250 Alban. Il y a lieu de lire la dénomination sociale KINE DE LA GARE, et non pas : KINE DES MONTS ALBAN.

# ANNONCES LÉGALES

Le Tarn Libre, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur le département 81. Conformément à l'Arrêté du ministère de la culture et de la communication du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, modifiant la loi n° 55-4 du 14 janvier 1955 relatif aux tarifs annuels de publication et le décret N° 2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centrale, le tarif au caractère est fixé à 0,183 a HTpour chaque signe ou espace. Contact : 05 63 48 75 48. Courriel : legales@letarnlibre.com

Attestation de parution immédiate

ANNONCES LÉGALES 24h/24h
Déposez votre annonce : www.letarnlibre.com
Choisissez votre département de diffusion
Le Tarn libre

## Vie des sociétés

Le Tarn libre

**IMPRIMERIE COOPERATIVE DU SUD-OUEST**
Société anonyme coopérative à Conseil d'administration à capital variable
**Siège social : Rue Alain Colas**
**81000 ALBI**
085 620 219 RCS ALBI

### AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 21 juin 2024 à 17 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport d'activité du Conseil d'administration ;
- Rapport du Gouvernement d'Entreprise ;
- Rapport spécial du Président du conseil d'administration sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ; approbation des conclusions dudit rapport ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Messieurs Gilles CARLES, Pierre RAMOND et Bruno SARDA ;
- Non-renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Eric FRANZINETTI et nomination d'un nouvel administrateur en remplacement ;
- Nomination d'un nouvel administrateur ;
- Présentation du rapport de révision coopérative établi par la société AQUIREV ;
- Constatation des mouvements intervenus sur le capital social depuis la dernière assemblée générale ;
- Pouvoirs

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :
«soit remettre une procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ;
«soit adresser à la société une procuration sans indication de mandataire ;
«soit utiliser et faire parvenir à la société un formulaire de vote par correspondance.

Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription par les actionnaires titulaires d'actions nominatives de leurs actions dans les comptes de la société trois jours ouvrés au moins avant la date de l'assemblée.

Les formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social. Un formulaire de vote par correspondance sera remis ou adressé, par courrier électronique, le cas échéant, à tout actionnaire qui en fera la demande par lettre simple à la Société au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

**Le Conseil d'administration**

---

**TCHOUKI BROC**
**23 avenue de cocagne**
**81220 GUITALENS L'ALBAREDE**
RCS: 819 085 168 CASTRES

Par décision de l'associé unique du 30 août 2023, il a été décidé les modifications suivantes :
- de transférer le siège social du 23 avenue de cocagne - 81220 GUITALENS L'ALBAREDE au 40 avenue de Graulhet - 81120 LABOUTARIE,
- De modifier la dénomination sociale TCHOUKI BROC qui devient CHEZ TCHOUKI,
- D'étendre l'objet social aux activités suivantes : Itinérant: places de marchés, foires, lieux privés... ; ce à compter du 30/08/2023.

En conséquence, les articles 2,3 et 4 des statuts ont été modifiés.

La société sera désormais immatriculée au RCS d'ALBI

Passez votre annonce par téléphone
05 63 48 75 48

**S.C.P. « BERTRAND BOYER »**
**Société d'Avocats Conseils en Droit des Sociétés**
**ALBI (Tarn)**
**Villa Rochegude**
**12, Boulevard Carnot**

**ETABLISSEMENTS VIGOUROUX FRERES**
Société par actions simplifiée
Au capital de 711 000 Euros
**Siège social : REALMONT (Tarn)**
**923, Route de Roquecourbe**
**« Le Bourriou »**
R.C.S. ALBI 087 120 341
S.I.R.E.T. 087 120 341 00018

### NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2024, les associés ont décidé de nommer, à compter du 15 mai 2024, Monsieur Patrick VIGOUROUX en qualité de directeur général de la société.

Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, des décisions ci-dessus, sont les suivantes :
Directeur général :
- Ancienne mention : Néant.
- Nouvelle mention : Monsieur Patrick VIGOUROUX, demeurant à REALMONT (Tarn) 23, Chemin des Tendes.

**Pour avis.**

---

**PV d'Assemblée Générale Extraordinaire de la SCI STAMIB**

L'Assemblée Générale s'est tenue à Albi le 24 mai 2024 et a constaté la clôture des opérations de liquidation de la SCI.

Le compte de clôture a été approuvé et sera déposé au greffe du Tribunal de commerce d'Albi.

La date d'effet est fixée au 1er juin 2024 et au plus tard à la date de radiation du RCS.

Fait à Albi le 24 mai 2024
**(Le liquidateur Philippe Bonnecarrère**

---

**Rectificatif à l'annonce n°L2300282 parue le 19/05/2023 :**

Il fallait lire qu'il s'agissait d'une transmission universelle de patrimoine selon l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, nécessitant la publication des mentions suivantes : aux termes d'une décision de dissolution en date du 11/05/2023, la société AU PETIT FOUR, Société à responsabilité limitée au capital de 26 700 euros, dont le siège social est 16 avenue Charles De Gaulle 81120 REALMONT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 339 604 456 RCS ALBI a, en sa qualité d'associée unique de la société AU PETIT FOUR TARNAIS, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société AU PETIT FOUR TARNAIS peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'ALBI.

**Pour avis**

Le Tarn libre est habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Tarn
05 63 48 75 48
legale@letarnlibre.com

## Enquêtes publiques

### AVIS AU PUBLIC

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET**

Enquête publique unique relative à la création des périmètres délimités des abords autour de l'Ancien Château protégé Monument historique Inscrit et du Moulin Saint-Angel protégé Monument historique Inscrit, la modification n°3 et la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Salvagnac

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°18_2024A en date du 24 mai 2024, le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'enquête publique unique relative :
- à la modification n°3 du PLU de la commune de la Salvagnac,
- à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Salvagnac,
- au périmètre délimité des abords autour du Moulin de Saint-Angel protégé Monument historique inscrit (arrêté du 10 août 1975) sur la commune de Salvagnac,
- au périmètre délimité des abords autour du château protégé Monument historique inscrit (arrêté du 15 janvier 1980) et situé dans le village de Salvagnac

Elle aura lieu sur la commune de Salvagnac du 19 juin 2024 à 9h00 au 12 juillet 2024 à 17h00, soit 24 jours consécutifs.

M. Gildas CARRE, commissaire enquêteur suppléant désigné par le Président du Tribunal Administratif, assurera l'enquête.

Les dossiers relatifs à l'enquête seront consultable en mairie de Salvagnac aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et les premiers samedis du mois de 9h00 à 12h30) et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération https://www.gaillac-graulhet.fr/mon-agglomeration/amenagement-du-territoire/documents-en-vigueur-plan-local-durbanisme-plu/.

Les observations et remarques du public pourront être consignées :
- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en Mairie de Salvagnac,
- sur le registre dématérialisé disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération,
- en les adressant par écrit au Commissaire Enquêteur à la Mairie de Salvagnac, Place de la Mairie, 81630 SALVAGNAC,
- en les transmettant par courrier électronique à mairie@salvagnac.fr

Monsieur le Commissaire-enquêteur recevra le public en mairie de Salvagnac :
- mercredi 19 juin 2024 de 9h00 à 12h00
- vendredi 28 juin 2024 de 9h00 à 12h00
- samedi 06 juillet 2024 de 9h00 à 12h00
- vendredi 12 juillet 2024 de 15h00 à 17h00

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre papier sera clos et signé par Monsieur le Commissaire-enquêteur et le registre numérique inaccessible.

Le rapport et les conclusions motivées de M. le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Salvagnac et au siège de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces à Monsieur le Maire, Mairie de Salvagnac, Place de la Mairie, 81630 Salvagnac.

## Constitutions

**BELM**
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
**Siège social :**
**75, CHEMIN DE LA BADAYRE**
**81100 CASTRES**

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Castres du 13 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : BELM

Siège social : 75, CHEMIN DE LA BADAYRE, 81100 CASTRES

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Laetitia Martineau demeurant 75, Chemin de la Badayre - 81 100 Castres

Benjamin EVERAERE demeurant 75, Chemin de la Badayre - 81 100 Castres

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CASTRES.

**Pour avis**
**La Gérance**

celene AVOCATS

**2 rue François Arago**
**81000 ALBI**

### AVIS DE CONSTITUTION

**DENOMINATION : SPECBAT**
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 100 €
**SIEGE SOCIAL :**
**36 Route de Mouysset**
**81150 CASTANET (France)**

OBJET : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement, ainsi qu'à titre exceptionnel la cession, de tous immeubles et droits immobiliers. L'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes. L'administration et la gestion de parts de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement.

DURÉE : 99 ans

APPORTS EN NUMERAIRE : 100 €

GERANCE : Monsieur Elian COMENT demeurant 36 Route de Mouysset 81150 CASTANET et Monsieur Stéphane PALAPRAT demeurant 5 rue Pierre Loti 81000 ALBI

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts, autres qu'entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de tous les associés.

IMMATRICULATION : RCS d'ALBI

legale@letarnlibre.com

ICSO IMPRIMERIE COOPERATIVE DU SUD-OUEST
Flyers • Affiches • Cartes de visite • Plaquettes • Carnets • Faire-part • Revues • Magazines • Dépliants...
1, rue Alain Colas CS 60024 81012 ALBI Cedex - Tél. 05.63.48.75.40

## Ventes aux enchères

**HÔTEL DES VENTES DU TARN S.A.R.L.**
*Agrément 2009 – 707*
**Me Philippe AMIGUES**
Commissaire Priseur et Commissaire de Justice
17-25, rue Antoine-Lavoisier - 81000 ALBI

### VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**Le Jeudi 6 juin 2024**
**à 10 h 30**
***VÉHICULES UTILITAIRES ET DIVERS***
**À l'Hôtel des Ventes**
**17-25, rue Antoine-Lavoisier - 81000 ALBI**

Dont : Ford Sierra Cosworth 1990 ; Ford Sierra Corsworth Rallye 1986 ; Trike V8 Smart SMVT Challenger 2016 ; Renault Trafic 2014 et 2010 ; Renault Master frigo 2006 ; Citroen Jumpy 1987 ; MERCEDES Sprinter 2007 ; Peugeot Partner ; PEUGEOT Expert 2017
Moto :Tango Talbot TGE 400 2018 ; Kawasaki Versys ; Quad Kymco 500 Mxu 2012
Divers : Pelle HITACHI EX75UR 7 Tonnes ; remorque un essieu ISUZU 2000

**Le Jeudi 6 juin 2024**
**à 14 h**
***MATÉRIELS ET STOCKS PROFESSIONNELS***
**à l'Hôtel des Ventes**
**17-25, rue Antoine-Lavoisier - 81000 ALBI**

Echafaudages dont Altrad 2022, sableuse aérogommeuse 50 l 2022, compresseur Ingersollrand, bétonnière Imer, barrières, étais, outillage électroportatif de bricolage et jardinage (perçeuses, groupe élct., scie, disqueuse, tronçonneuse, taille haie, matériel Macc et Festool...), tondeuses auto-portées
Matériel de boulangerie et poissonnerie : étal a poissons, laminoir, balance chambre et meubles froid Bongard et Odic, table, plonge et matériel Inox, distributeur à pains, fours gaz Electrolux et pavaillé, pétrin Phebus, batteur Welbilt, diviseuse, pétrin, vitrines etc...
Matériel d'esthétique : épilateurs définitifs a lumière pulsée IPL Ariane et TSVP Stella, appareil à cellulite Vacum, hydro clean bubble, vapozone, cire et stocks divers
Bel ensemble de bureautique et informatique (portable, baie de brassage, ordinateurs)
Stock de vêtements et chaussures, stock de pelotes de laine, lingerie féminine, bustes, électroménager,

**Frais en sus 14,28 % T.T.C. et 22 % T.T.C.**

**Vente en présentiel et en live**
**Voir conditions de visites et d'enlèvements à l'étude et sur interenchères**

**Tél : 05 63 78 27 27**
***en savoir plus sur***
**www.interencheres.com/81001**

ICSO IMPRIMERIE COOPERATIVE DU SUD-OUEST
1, rue Alain Colas
CS 60024
81012 ALBI Cedex
Tél. 05 63 48 75 40

## Annonces administratives

TARN LE DÉPARTEMENT

**Appel à projets FSE+**
**OSL Externe - 2024-2025**
**Conseil Départemental du Tarn**

Dans le cadre du Programme Opérationnel National du Fonds Social Européen Plus (FSE+) 2021/2027, le Département lance ses appels à projets sous la Priorité 1 : Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables et/ou exclus :

Les appels à projets s'inscrivent dans la volonté du Département du Tarn de mobiliser davantage de moyens pour l'accès ou le retour dans l'emploi durable de toutes personnes en situation ou menacées de pauvreté, en âge d'intégrer le marché du travail et confrontées à des difficultés qui compromettent leurs possibilités d'un retour à l'emploi durable.

Il permet la mobilisation du Fonds social européen (FSE+) qui apporte un renforcement quantitatif, qualitatif et financier des actions menées.

Le Département du Tarn demeure organisme intermédiaire gestionnaire d'une subvention globale de FSE dans le cadre du programme opérationnel national 2021-2027.

A ce titre, il redistribue des crédits du FSE+ après appel à projets, instruction et sélection des candidatures en cofinancement des actions d'insertion menées dans le Département pour contribuer à l'objectif spécifique L (OSL) : - Lutte contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.
- Appel à projet : « Inclusion sociale 2024-2025 OSL Externe OCCIOI838 «
- Date de lancement des appels à projets : 06 mai 2024
- Date limite de dépôt des candidatures : 19 juillet 2024

L'appel à projets est disponible sur le site du Conseil départemental et sur le site Ma Démarche FSE+ ou fse.gouv.fr

Pour toute information, le Service gestion FSE du Conseil Départemental du Tarn se tient à votre disposition : fse@tarn.fr

Saisissez votre annonce
Le Tarn libre.com

## VIDE-GRENIERS

**Vide maison** 31 mai 2024 01 et 02 juin 2024 ou 90 avenue de mazicou 81000 Albi de 10h à 18h Tél. 06.82.25.53.13

## DIVERS

### Occasions diverses

**Vends** sommier buttex neuf 15 cm d'épaisseur 140*190 sous plastique cause double emplois 200 € à débattre venir chercher sur place Tél. 05.63.47.04.53

**Vds** canapé non convertible 150 € table basse 10 € armoire toilette 10 € petite vitrine 10 € Tél. 06.42.78.28.99

**Particulier** achèterai débroussailleuse en l'état ou a remettre en route Tél. 05.63.75.31.22 avant 18H

### Espace vert - Jardinage

**Débroussaillage, tonte, entretien terrain, tranchée, gaine, démontage et autre Tél. 06.87.59.29.17.**

## Contacts - Rencontres - Voyance

### Contacts

**VOYANCE**

MR MADOU
Voyant - Médium
Connu pour son efficacité et son travail rapide
Aide à résoudre tous vos problèmes
Facilités de paiement
07 54 59 39 09

PROFESSEUR THIERRY
Rapidité - Efficacité en 3 jours
Paiement après résultat
Célèbre voyant médium
35 ans d'expérience amour, chance, protection, famille, déblocage, fidélité, argent, examen, travail, commerces, bonheur conjugal, maladie, sexualité, protection du couple, affaires, désenvoûtement,
chance aux jeux
Déplacement possible au RDV 100% garantie
07 74 49 49 75

MAITRE BAPTISTE
Je parle Français et Portugais
Grand Médium Astrologue
Je vous aide à résoudre tous vos problèmes
Même les plus désespérés
Amour perdu entre homme et femme.
Désenvoûtement – Chance aux jeux
Protection contre les dangers
Impuissance sexuelle – Attraction de la clientèle
Succès Entreprise – Maladies inconnues
Abandon alcool et tabac
Emploi – Examen – Concours
Résultats sérieux 100% garantis
06 41 80 12 84

+DE 3400 ANNONCES
DE PARTICULIER À PARTICULIER
avec leur téléphone pour rencontres sérieuses H/F de votre région
POINT RENCONTRES MAGAZINE
www.prmag.fr
Documentation gratuite sous pli discret
0800 02 88 02
(service et appel gratuit)

PROFESSEUR SABOU
GRAND VOYANT MEDIUM
Célèbre, don de naissance de Père en Fils
20 ans d'expérience
Connu dans le monde entier
Possibilité de vous parler du présent,
du passé et de l'avenir
Retour de l'Etre aimé dans les 7 jours
quel que soit la raison du départ
Chance en affaires – Travail sérieux et garanti
Réussit là où les autres ont échoué
Appelez dès à présent le
06 37 48 48 83
ou bafodefadiga@yahoo.fr

### Rencontres
union

LES MAÎTRESSES DU SEXE
t'attendent au téléphone pour un moment
TORRIDE
05 61 07 69 69

06 14 59 17 90
Michèle séparée 49a
discrète, envie de m'amuser de temps en temps, reçois chez moi

Divorcée vivant seule
ch. hommes pour passer bons moments chez moi sans engagement
tél. 06.19.43.36.04

Des expertes du
SEXE AU TÉLÉPHONE
te chauffent
EN DIRECT et SANS ATTENTE
au 0895 895 738

NOUVEAU TELEPHONE ROSE
01 86 40 00 40
Trouve ta partenaire Rapide et discret (Ch.appel gratuit)

+DE 3400 ANNONCES
avec téléphones de rencontres sérieuses entre particuliers
Documentation gratuite au
0800 02 88 02
(service et appel gratuit)
ou www.prmag.fr

Natacha 30 ans, je suis hôtesse de l'air
08 65 06 20 23

Caroline, seule cherche un homme sérieux qui la rendra heureuse pour le reste de sa vie. Appel au 0895 10 23 52 (emi 0,80€/mn)

Maryse, de retour dans le coin, cherche nouvelle rencontre pour pimenter sa vie. Appel au 0895 10 23 30 (0,80€/mn)

Jeanne, retraitée pleine de vie, désire trouver un compagnon pour explorer de nouveaux horizons et partager des passions. Joignez-moi au 0895 10 03 23 (0,80€/min)

STOP CELIBAT
Rencontres Sérieuses
Recevez la liste de personnes à contacter avec tél et photo
06 45 20 24 17

Artisans et routiers joignables
au 05 36 36 65 23
pour plan viril

viàOccitanie
la chaîne avec un accent
TOULOUSE
MONTPELLIER
BOX CANAL 00
TNT CANAL 31
NÎMES
PERPIGNAN
BOX CANAL 00
TNT CANAL 00
viaoccitanie.tv

DUO TENDRESSE, AGENCE MATRIMONIALE DEPUIS 1981

**ENTREPRENEUR,** Monsieur de 67 ans, veuf, bien dans son corps et dans sa tête. Jeune sportif, il vous attend pour partager son quotidien, avec un fort esprit de famille. Il apprécie la nature, la montagne et la mer et vous espère dans le même état d'esprit pour de petits week-end, des balades, des voyages ou autre. D 222078

**CHALEUREUX,** sensible, une personnalité ouverte et franche, l'humour facile, c'est un homme qui sait aussi être calme et rassurant. Il ne peut envisager son avenir sans tendresse ni amour et aspire au partage d'une vie agréable, avec une dame naturelle, sincère, romantique. Grand, svelte, 69 ans, divorcé, chef d'équipe, il préfère rencontrer une femme mince et dynamique. D 220168.

**DYNAMIQUE,** ce retraité est empli de gentillesse, de douceur. Il n'a qu'une seule envie, c'est de partager sa vie, son confort avec une personne sincère qui respire la joie de vivre. Ex artisan, bonne mine, il adore voyager, très tourné sur les loisirs, échanger, partager. 72 ans, veuf. D 221812

**CADRE SUPERIEUR** quanté services caents, divorcé, non-fumeur, propriétaire, plutôt grand, recherche compagne pour vivre en harmonie, la tendresse, le respect, l'amour. Il aimerait partager des moments privilégiés avec une dame ayant les mêmes valeurs, promenades, restaurants, amis, famille. Le quotidien en quelque sorte... 74 ans. Rencontrez-le. D 222080

**VALEURS MORALES,** et humaines. Éducation pour ce Monsieur, veuf de 76 ans. 1,90 m, veut, souhaite rompre la solitude avec une femme féminine, dans le respect, la confiance, la complémentarité et la complicité. Voyageant en Europe, il aurait plaisir à vous trouver à ses côtés. Vous êtes autonome et d'un niveau socio-culturel correct, n'hésitez plus. D 222046

**COURTOIS,** il se trouve bien trop seul à son goût. Il a besoin de douceur, de tendresse, d'une présence féminine, pour partager dialogue et sentiment. Un peu chez lui, un peu chez vous ne serait pas pour lui déplaire. Il aime les belles choses, sortir, aller au restaurant, écouter un air de musique classique, marcher, recevoir, partir en week-end... Vous êtes coquette, soignée, dynamique, venez vers lui pour faire sa connaissance. Div, 82 ans, ancien cadre. D 222065

**OUVERT ET CULTIVÉ,** mais aussi simple et souple, tout aussi tendre que généreux. Il a le langage du cœur, il est agréable, en bonne santé, et il conduit encore. Riche de son parcours personnel tant professionnel que familial, vous aurez envie de faire sa connaissance, tant il est spontané et vivant. Veuf, directeur commercial, il porte très bien ses 85 ans ! D 220024

**PETILLANTE,** pleine de vie, elle est renversante. Superbe, féminine avec de la tendresse à revendre, très élégante. A 65 ans, cette ancienne commerciale a envie de rencontrer un bel homme, élégant qui saura la surprendre, qui mettra des paillettes dans son quotidien qu'elle souhaite ensemble à terme. Un franc parler, avec elle, pas de "chichi" c'est cash ! Vous êtes sportif, ne perdez pas de temps !! D 221983

**PRENDRE LA ROUTE DU BONHEUR ?** Mince, de longs cheveux blonds, agent de lycée, c'est un torrent de bonne humeur, de dynamisme, de gentillesse et de féminité. 66 ans, divorcée, elle voudrait partager sa vie, avoir un homme sincère, ayant le sens des responsabilités, avec du charme et de l'élégance, qui saura la comprendre et la protéger et avec qui elle pourra prendre la vie du bon côté. Fonctionnaire. D 220061

**AUTHENTIQUE.** J'ai besoin d'une relation affective équilibrée, basée sur une estime et une confiance réciproque. J'aime faire du sport, des voyages au long cours. Je m'intéresse aux autres, très active au sein d'associations caritatives. Féminine, élégante, je voudrais de la complicité et de la tendresse. 71 ans, retraitée du secteur bancaire, veuve. D 221965

**DE TRES BEAUX YEUX BLEUS,** cette dame de 73 ans est très entourée par ses amis et sa famille. Elle profite de la vie après une carrière dans le monde médical qui lui a permis une situation stable. Elle est autonome, gère sa maison. Cependant, la compagnie d'un homme prévenant, attentionné avec lequel elle préparerait des moments précieux lui manque. D 222026

**TOUJOURS SOURIANTE,** cette charmante retraitée de 78 ans vous attend pour partager un bon cinéma ou un restaurant. Elle a envie d'avoir des pépites dans les yeux lorsqu'elle passe du temps avec vous. Mais n'envisage pas de vie commune pour l'instant. Pleine d'humour, elle vous souhaite tout autant plein de tonus et autonome. D 222029

**ANCIENNE FONCTIONNAIRE** de 80 ans, souhaite rompre avec la solitude et fait les rencontres improbables d'internet. Joli sourire, sincère, elle est à la recherche idéalement d'une relation en résidences partagées. Elle s'intéresse à tout et elle sera attachée à votre éducation et votre dynamisme. Enseignante, divorcée. D 220508

**ENCORE EN FORME,** cette jolie dame blonde de 82 ans, moderne, est bien installée. Elle est passionnée par la peinture et les arts en général. Élégante, de bonne éducation, de vraies valeurs, elle recherche un homme pour partager de bons moments, voir des expos, des petits week-ends. Une personne prévenante, protectrice et affectueuse. Vous serez comblé. D 222036

Pour le printemps, faites le plein d'amour!- 05 61 23 80 86


## Légales

# AVIS PUBLICS

### Enquêtes Publiques

## AVIS AU PUBLIC

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAILLAC-GRAULHET**

**Enquête publique unique relative à la création des périmètres délimités des abords autour de l'Ancien Château protégé Monument historique Inscrit et du Moulin Saint-Angel protégé Monument historique Inscrit, la modification n°3 et la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Salvagnac**

Le public est informé que, par arrêté communautaire n°18_2024A en date du 24 mai 2024, le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a prescrit l'enquête publique unique relative :
- à la modification n°3 du PLU de la commune de la Salvagnac,
- à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Salvagnac,
- au périmètre délimité des abords autour du Moulin de Saint-Angel protégé Monument historique inscrit (arrêté du 10 août 1975) sur la commune de Salvagnac,
- au périmètre délimité des abords autour du château protégé Monument historique Inscrit (arrêté du 15 janvier 1980) et situé dans le village de Salvagnac

Elle aura lieu sur la commune de Salvagnac **du 19 juin 2024 à 9h00 au 12 juillet 2024 à 17h00**, soit 24 jours consécutifs.

Gildas CARRE, commissaire enquêteur suppléant désigné par le Président du Tribunal Administratif, assurera l'enquête.

Les dossiers relatifs à l'enquête seront consultable en mairie de Salvagnac aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et les premiers samedis du mois de 9h00 à 12h30) et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération https://www.gaillac-graulhet.fr/mon-agglomeration/amenagement-du-territoire/documents-en-vigueur-plan-local-durbanisme-plu/.

Les observations et remarques du public pourront être consignées :
- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en Mairie de Salvagnac,
- sur le registre dématérialisé disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération,
- en les adressant par écrit au Commissaire Enquêteur à la Mairie de Salvagnac, Place de la Mairie, 81630 SALVAGNAC,
- en les transmettant par courrier électronique à mairie@salvagnac.fr

Monsieur le Commissaire-enquêteur recevra le public en mairie de Salvagnac :
- mercredi 19 juin 2024 de 9h00 à 12h00
- vendredi 28 juin 2024 de 9h00 à 12h00
- samedi 06 juillet 2024 de 9h00 à 12h00
- vendredi 12 juillet 2024 de 15h00 à 17h00

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre papier sera clos et signé par Monsieur le Commissaire-enquêteur et le registre numérique inaccessible.

Le rapport et les conclusions motivées de M. le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de Salvagnac et au siège de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces à Monsieur le Maire, Mairie de Salvagnac, Place de la Mairie, 81630 Salvagnac.

# MARCHÉS PUBLICS

### MAPA < 90K euros

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC GRAULHET**

MARCHÉ DE FOURNITURES
**Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC GRAULHET, M. Paul SALVADOR - Président, Le Nay - Técou, BP 80133, 81604 GAILLAC, Tél : 05 67 72 01 10, mél : marches.publics@gaillac-graulhet.fr, web : http://www.ted.fr, SIRET 20006612400013
**Objet :** Acquisition d'une nacelle articulée et d'un porteur thermique 3,5t d'occasion
**Procédure :** Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
**Remise des offres : 25 juin 2024 à 17h00 au plus tard.**
**Envoi à la publication le :** 28/05/24

Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur http://www.marches-securises.fr


legales-online.fr
le site des annonces légales de la vie juridique des entreprises
Publiez vos annonces légales « Vie des sociétés » en 1 clic
Accès à tous les supports nationaux habilités


### MAPA > 90K euros

## AVIS DE PUBLICITE

**RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DU POLE DES EAUX DU CARMAUSIN SÉGALA**

MARCHÉ DE FOURNITURES
**Organisme : nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DU POLE DES EAUX DU CARMAUSIN SÉGALA, M. Philippe TERROUX - Directeur, 14 rue André Ampère, 81400 CARMAUX,, mél : regie.assainissement@poledeseaux.fr, web : http://www.ladepeche-marchespublics.fr, SIRET 84498072200012
**Groupement de commandes :** Non
**L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.**
Durée : 24 mois
Accord-cadre avec un seul opérateur.
**Objet :** ACCORD CADRE DE FOURNITURES D'ASSAINISSEMENT
**Procédure :** Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Accord-Cadre
Lieu de livraison : 14 rue andre AMPERE, 81400 CARMAUX
**Durée :** 24 mois.
**Forme de la procédure :** Prestation divisée en lots : oui
**Identification des catégories d'acheteurs intervenant :**
REGIE D'ASSAINISSEMENT
Valeur estimé hors TVA : 200 000,00 euros
**Lot N° 1** - TUYAUX ET BRANCHEMENTS
Lieu de livraison : PERIMETRE DE LA REGIE
**Lot N° 2** - FONTE DE VOIRIE
Lieu de livraison : PERIMETRE DE LA REGIE
**Lot N° 3** - REGARDS
Lieu de livraison : PERIMETRE DE LA REGIE
**Les variantes sont exigées :** Non
**Conditions de participation**
**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**
**Capacité économique et financière :**
**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :** CONFER RC
**Référence professionnelle et capacité technique :**
**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :** CONFER RC
**Marché réservé :** NON
**Réduction du nombre de candidats :** Non
**La consultation comporte des tranches :** Non
**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui
**Visite obligatoire :** Non

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
**Renseignements d'ordre administratifs :** REGIE D'ASSAINISSEMENT DU POLE DES EAUX DU CARMAUSIN-SEGALA -SERVICE MARCHE
**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui
**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée
**Remise des offres : 28 juin 2024 à 12h00 au plus tard.**
**Envoi à la publication le :** 28/05/24

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.ladepeche-marchespublics.fr/


ANNONCES LEGALES
Tél. 05.62.11.37.37
www.legales-online.fr



La Dépêche du Midi, journal habilité à publier les annonces légales et judiciaires par arrêté préfectoral, sur les départements 09 - 11 - 12 - 32 - 31 - 46 - 47 - 65 - 81 - 82
Conformément à l'Arrêté du ministère de la culture et de la communication du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, modifiant la loi no 55-4 du 14 janvier 1955 relatif aux tarif annuels de publication et le décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012 relatif à l'insertion des annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce dans une base de données numérique centrale; le tarif au caractère est fixé à 0,183€ht pour chaque signe ou espace.
Contact : L'Agence tél. 05.62.11.37.37 - Courriel : service.legales@lagencedecomm.fr


# VIE DES SOCIETES

### Assemblée générale

## CONVOCATION

L'Office de Tourisme d'Albi tiendra son **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE : MERCREDI 19 JUIN 2024 – 18h00**
Salle du Pigné - Albi.

**L'ordre du jour sera le suivant :**
- Rapport moral,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus aux administrateurs ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport d'activités 2023 ;
- Remplacement du tiers sortant par collège ;
- Questions diverses.

Sont conviés à cette Assemblée tous les adhérents de l'Office de Tourisme à jour de leur cotisation 2023.

Les nouvelles candidatures au conseil d'administration devront nous parvenir impérativement avant le **12 juin 2024, 18H.**

### Création

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/04/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
**Dénomination Sociale :** K PACK
**Forme :** SASU
**Capital social :** 1 000 €
**Siège social :** 7 rue Louis Gelis, 81160 Saint Juéry
**Objet social :** Commerce de gros (commerce interentreprise) non spécialisé. Commerce de détail en magasin non spécialisé. Vente à distance sur catalogue général
**Président :** Monsieur Fatih KESKIN demeurant 23 rue Océane, 81150 Marssac-sur-Tarn
**Clause d'agrément :** Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
**Clause d'admission :** Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de R.C.S de Albi

### Modification

## AVIS

BENIZRI CONSULTING, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 500 euros, Siège social : 67 RUE DE BABYLONE 59491 VILLENEUVE D'ASCQ, 840 020 861 RCS LILLE-METROPOLE. D'une décision de l'associé unique du 18 mars 2024, il résulte que le siège social a été transféré au 8 rue Auger Gaillard 81000 ALBI à compter du 18 mars 2024. le gérant : Monsieur NICOLAS BENIZRI, demeurant 8 rue Auger Gaillard 81000 ALBI. Modification des statuts en conséquence. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de LILLE-METROPOLE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de ALBI.